

FONDATION ARMAND-FRAPPIER

Bourses de recherche de 1^{er} cycle Concours 2012 Règlements - demande de bourse

www.fondation-afrappier.qc.ca / www.iaf.inrs.ca

* * * Date limite : Les dossiers doivent parvenir au bureau de la direction de l'INRS-Institut Armand-Frappier au plus tard le **vendredi 16 mars 2012 à 16h30**.

À propos du concours

Objectif

L'objectif du programme de bourses de recherche de 1^{er} cycle est d'initier les étudiants à la recherche universitaire et stimuler leur intérêt pour la poursuite d'études avancées.

La Fondation Armand-Frappier

La Fondation Armand-Frappier est un organisme à but non lucratif créé en 1978 qui emploie ses ressources à l'avancement de la recherche et à la formation des chercheurs, essentiellement dans le cadre des programmes de recherche et de formation de l'INRS-Institut Armand-Frappier. Depuis sa création, plus de 7 millions de dollars ont été remis sous forme de bourses, d'octrois de recherche, de participation à l'achat d'équipement scientifique et de financement de projets en faveur de la recherche et de la relève scientifique.

Année après année, ce sont les activités de collecte de fonds menées par la Fondation qui permettent de décerner les bourses offertes dans ses concours. Le caractère philanthropique des contributions à l'origine des bourses peut amener la Fondation à demander aux récipiendaires des bourses de collaborer à ses objectifs de communication et de reconnaissance envers ses donateurs.

Nombre de bourses offertes

Un maximum de 8 bourses provenant de la Fondation Armand-Frappier pourra être alloué.

Le présent concours pouvant servir également à choisir les récipiendaires des bourses du Fonds de Recherche en Santé du Québec (FRSQ), des bourses additionnelles, financées par cet organisme, peuvent s'ajouter à celles offertes par la Fondation Armand-Frappier.

Comité de sélection

Les dossiers des candidats au concours des bourses de recherche de 1^{er} cycle de la Fondation Armand-Frappier sont évalués par un comité de sélection composé de professeurs dûment nommés par l'Assemblée des professeurs de l'INRS-Institut Armand-Frappier. La Fondation attribue les bourses selon les recommandations du comité. Le comité qui procédera à la sélection des lauréats du présent concours est présidé par la Dre Angela Pearson.

À NOTER :

La Fondation Armand-Frappier octroie les sommes nécessaires à la remise des bourses et l'administration de l'INRS-Institut Armand-Frappier gère les dossiers des candidats. Pour toute question, le candidat doit s'adresser à Mme Isabelle Fiola au 450-687-5010, poste 4273.

Règlements du concours

Conditions d'admissibilité

Au moment de la demande, le candidat doit être inscrit à plein temps à un programme de 1^{er} cycle en biologie, biochimie, microbiologie, chimie, médecine vétérinaire ou autre programme en sciences naturelles, science de la santé ou en génie et avoir terminé sa première année au moment du stage. Une exception est faite pour les étudiants inscrits à leur dernière session au 1^{er} cycle, qui sont admissibles qu'ils soient inscrits à temps plein ou à temps partiel en hiver 2012. Les demandes de personnes qui détiennent une bourse d'un organisme externe pour le même trimestre ne seront pas considérées.

Le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins B.

Valeur de la bourse

La valeur de la bourse est de 1250 \$ par mois pour une durée maximale de 4 mois et pour une valeur totale de 5000 \$ pour 16 semaines.

Montant de la bourse défrayé par la Fondation Armand-Frappier : 625 \$ / mois

Montant de la bourse versé par le professeur : 625 \$ / mois

Période de validité

Les bourses sont disponibles durant la session d'été, soit de mai à août inclusivement.

Le stage doit être d'un minimum de trois mois (12 semaines) et d'un maximum de quatre mois (16 semaines).

Documents requis

La proposition de recherche doit être soumise par un professeur de l'INRS-Institut Armand-Frappier et doit comprendre:

1. Le formulaire dûment rempli comprenant :
 - nom, adresse complète et numéro de téléphone du candidat;
 - la durée précise du stage;
 - un aperçu des travaux prévus pour l'étudiant (maximum 250 mots)
 - l'engagement du professeur à verser un montant équivalent à la bourse offerte par la Fondation Armand-Frappier.
2. Une photocopie de la carte d'assurance sociale ou certificat de résidence
3. Un relevé de notes universitaire le plus récent (automne 2011)
4. Une preuve d'inscription de la session Hiver2012

Critères d'évaluation

Les candidats seront évalués sur la base de leurs résultats universitaires.

Dépôt des candidatures

Nombre de copies

Remettre 1 original et 4 copies du dossier complet. Les dossiers incomplets seront rejetés par le comité.

Endroit

Faire parvenir votre dossier à : Mme Angela Pearson
Présidente du comité d'attribution de bourses de 1^{er} cycle
INRS-Institut Armand-Frappier
À l'attention de madame Ginette Déry (édifice # 18)
531, boul. des Prairies, Laval, Qc H7V 1B7

Téléphone: (450) 687-5010, poste 4326

Télécopieur: (450) 686-5501

ginette.dery@iaf.inrs.ca

Date limite

Les dossiers doivent parvenir au bureau de la direction de l'INRS-Institut Armand-Frappier au plus tard le vendredi 16 mars 2012 à 16h30. Les dossiers reçus après la date limite seront rejetés par le comité.